

ART 358

Titre(s): ART 358 : Tables de tir du mortier de 120 mm, rayé, tracté, F1 : Projectile explosif de 120 mm à propulsion additionnelle F2. additif N°1 / MINISTERE DE LA DEFENSE. Section technique de l'Armée de terre

Auteur(s): MINISTERE DE LA DEFENSE. Section technique de l'Armée de terre

Editeur, producteur: Paris : CREDAT, 1989

Description matérielle: 177 p. ; 21 cm

Collection: ART 358 / 2

Résumé ou extrait: Diffusion restreinte

Sujet(s): réglementation technique
texte réglementaire